

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00283

Numéro SIREN : 323 390 047

Nom ou dénomination : BESSON & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt 4785

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/4785

Déposant :

Nom/dénomination : BESSON & CIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 323 390 047

N° gestion : 1997 B 00283

Actif

Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
	7 589	7 589		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
<hr/>				
Terrains				
	5 182 205	42 871	5 140 333	4 728 364
Constructions				
	15 578 086	6 859 111	8 718 975	8 902 615
Inst. techniques, mat. out. industriels				
	2 239 323	1 775 876	463 447	575 382
Autres immobilisations corporelles				
	815 423	451 326	364 096	256 880
Immobilisations en cours				
	2 782 080		2 782 080	
Avances et acomptes				
TOTAL				
<hr/>				
Participations évaluées par équivalence				
	5 924 361	5 168 782	755 578	25 591 239
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	30 000 000		30 000 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
	19 258 691	85 691	19 173 000	
Autres immobilisations financières				
	406 597		406 597	2 278
TOTAL				
<hr/>				
Total de l'actif immobilisé				
	82 195 358	14 391 248	67 804 109	40 056 761
<hr/>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
	2 838 268	980 379	1 857 888	2 218 331
TOTAL				
<hr/>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
	1 635 445	639 622	995 822	979 709
Autres créances				
	4 796 906	2 030 368	2 766 537	1 946 369
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL				
<hr/>				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
	2 941 108		2 941 108	
	10 639 639		10 639 639	727 763
TOTAL				
<hr/>				
Charges constatées d'avance				
	21 863		21 863	23 869
TOTAL de l'actif circulant				
	22 873 230	3 650 369	19 222 860	5 896 044
<hr/>				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF				
	105 068 588	18 041 618	87 026 969	45 952 805
<hr/>				
Renvois :				
(1) Dont droit au bail			19 665 288	87 969
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				

Classe active	Immobilisations	Stocks	Créances clients
---------------	------------------------	---------------	-------------------------



S.A.S. Besson & Cie

Passif		31/12/2019	31/12/2018
	Capital (dont verse : 400 000)	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 499 897	20 499 897
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
Capitaux propres	Réserve légale	40 001	38 429
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	20 670 313	17 732 266
	Report à nouveau		
	Resultats antérieurs en instance d'affectation		
	Resultat de la période (bénéfice ou perte)	26 887 208	3 393 416
	Situation nette avant répartition	26 887 208	3 393 416
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	39 984	39 984
	Total	68 537 404	42 103 993
Aut. fin. prop.	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Emprunts	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 342 966	2 078 568
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 199 886	1 090 436
	Total	5 542 853	3 169 004
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 332	43 853
	Dettes fiscales et sociales	12 541 467	302 162
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	33 420	
	Instrument de trésorerie		
	Total	12 601 220	346 016
	Produits constatés d'avance	345 492	333 790
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	87 026 969	45 952 805
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	3 730 709	1 559 704
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques à moins d'un an	14 758 856	2 289 106
	(3) dont emprunts participatifs		

S.A.S. Besson & Cie

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		2018	2019
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 801
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 203 000	3 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	97	22 199
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 397 482	108 040
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés aux résultats			
Impôt sur les bénéfices		12 098 346	-4 366
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		26 887 208	3 393 416
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	4 422	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	1 565	863
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		9 039 088
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS Besson & Cie

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos le 31/12/2019**

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2

1.1. Evénements principaux..... 2

1.2. Principes, règles et méthodes comptables..... 2

2. Informations relatives au bilan..... 2

2.1. Actif..... 2

2.1.1. Immobilisations incorporelles 2

2.1.2. Immobilisations corporelles 3

~~2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice..... 3~~

2.1.3. Immobilisations financières..... 3

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations..... 5

~~2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (en K€)..... 5~~

2.1.3.1.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations 6

2.1.4. Stocks..... 7

2.1.4.1. Stocks de produits achetés..... 7

2.1.5. Produits à recevoir 7

2.1.6. Créances..... 8

2.1.7. Disponibilités et divers..... 9

2.2. Passif..... 9

2.2.1. Capitaux propres..... 9

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres..... 9

2.2.1.2. Capital 9

2.2.2. Provisions réglementées..... 10

2.2.3. Dettes financières et autres dettes 10

2.2.4. Produits constatés d'avance..... 11

2.2.5. Charges à payer..... 11

3. Informations relatives au compte de résultat..... 12

4. Impôt sur les bénéfices..... 13

5. Autres informations..... 14

5.1. Engagements assortis de sûretés réelles 14

5.2. Engagements financiers..... 14

5.3. Engagements financiers réciproques..... 14

5.4. Créances garanties par des sûretés réelles..... 14



Handwritten signature

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Le fait significatif survenu au cours de l'exercice est :

- La société a cédé les titres de sa principale filiale : SA Foncière et Financière Monceau.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Bilan

2.1.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2020

Annexe page 2

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux événements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	169 962	-	181 392
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	799	-	757
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	2 782 080	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

Les immobilisations en cours correspondent à un bâtiment acquis dans le cadre d'une vente en l'état futur achèvement (VEFA).

2.1.3. Immobilisations financières



Handwritten signature

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	500 025	-	25 298 150
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
<u>Autres titres immobilisés</u>	-	<u>30 000 000</u>	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	19 577 319	-	-

Informations complémentaires :

Acquisitions :

- Achat de 200 actions de la SAS CLERAD pour 150 000 €
- Achat de 1 503 parts sociales de la SARL M-TECKS EAC pour 349 989 €
- Achat de 1 action de la SAS CISM pour 36 €

Autres titres immobilisés :

- Souscription contrat capitalisation AXA pour 30 000 000 €

Prêts :

- Crédit vendeur SASU FIM pour 19 577 319 €

Cessions :

- Rebut de 1 250 parts sociales de la SARL TIPS-TUPS suite à liquidation
- Rebut de 125 actions de la SAS DT WEB suite à liquidation
- Cession de 183 667 035 actions de la SA FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU



Handwritten signature

2.13.1 Informations relatives aux filiales et participations :

2.13.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (en K€)

Filiales + de 50 % capital détenu	Date	Capital social en K€	Participations en K€	Situation au 31 décembre 2018		Situation au 31 décembre 2017
				Actif net	Passif net	
SAS CLERAD	320	57.75	1 306	948	736	
		-121		1 306	-71	

Observation : comptes annuels au 31 décembre 2018

SA CISM	4 000	93.45	3 473	524	664	
		3 581		3 473	-275	

Observation : comptes annuels au 31 décembre 2018

SARL SEDB	31	50.97	25	762	1 765	
		-2 903		0	-485	

Observation : situation financière précaire. Titres et avances dépréciés à 100 %.

Participations (10 à 50% capital détenu)	Date	Capital social en K€	Participations en K€	Situation au 31 juillet 2017		Situation au 31 juillet 2016
				Actif net	Passif net	
SARL TRICOTS DYNAMITE	9	50	274	120	66	
		459		274	66	

Observation : comptes annuels au 31 juillet 2017

SNC 18 l'Agriculture	5	33.33	2	96		
		0	6	2	15	

Observation :

SAS SETUBIO	125	31.70	264	NC	265	
		108		0	NC	

Observation : société en procédure judiciaire - Titres et avances dépréciés à 100 %

SAS M-Tecks EAC	180	26.44	380	2 916	77	
		40		380	112	

Observation : comptes annuels au 31 mars 2019

Annexe page 5

Participations (10 à 50% capital detenu)	Participation	Titres détenus		Prêts et avances consentis par la société (7)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Prévisions pour impair	
		Brute	Nette			Provisions avant affect.	Provisions après affect.
SAS M-Tecks Robotics	65	30.77	60	5 769	42	-112	-15
Observation : comptes annuels au 31 mars 2019							
SARL SPAL	50	40	20	0	1 059		
		-65		20			-6

Observation : comptes annuels au 31 août 2019

3.3.1.2 Recouvrements globaux relatifs aux participations et
partenariats

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au 5. A	Valeurs comptables des titres détenus (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette			
SAS SGM / ALPI	100	0			

Observation : Titres dépréciés à 100 %

SARL Atelier de l'Ambroisie	20	20			
--------------------------------	----	----	--	--	--

Observation :

2.1.4 Stocks

2.1.4.1 Stocks de produits achetés

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Appartements	2 580	980	1 600
Terrains	258		258
TOTAL	2 838	980	1 858

2.1.5 Produits à recevoir

Libellés	Montant
Immobilisations financières	404 472
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
Factures à établir	60 231
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	58 698
TOTAL	523 401

Les intérêts courus correspondent aux intérêts sur le crédit vendeur à la SASU FIM.

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	406 597	406 597	-
Clients douteux ou litigieux	764 625	764 625	-
Autres créances clients	870 820	870 820	-
Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	19 258 691	19 258 691	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	82 875	82 875	-
Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupes et associés	4 648 334	4 648 334	-
Débiteur divers	65 698	65 698	-
Charges constatées d'avance	21 863	21 863	-
TOTAL	26 119 503	26 119 503	-

Annexe page 8

2.1.7. Disponibilités et divers

Correspond aux comptes titres ouverts au cours de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	400 000	-	-	400 000
Primes, réserves et écarts	38 270 533	2 939 618	-	41 210 212
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	3 393 416	26 887 209	3 393 416	26 887 209
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	39 984	-	-	39 984
Autres	-	-	-	-
TOTAL	42 103 994	29 826 827	3 393 416	68 537 405

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 25 211 actions de 15.87 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions réglementées

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Amortissements dérogatoires	39 984	-	-	39 984
TOTAL	39 984	-	-	39 984

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	87	87	-	-
- A + d'1 à l'origine	4 342 880	612 170	2 297 605	1 433 104
Emprunts et dettes financières Divers	394 015	394 015	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	26 333	26 333	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 093	26 093	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	82 660	82 660	-	-
Impôts sur les bénéfices	12 080 442	12 080 442	-	-
TVA	268 096	268 096	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	84 176	84 176	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	805 871	805 871	-	-
Autres dettes	33 420	33 420	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	345 492	345 492	-	-
TOTAL	18 489 565	14 758 856	2 297 605	1 433 104

Annexe page 10

Les sommes figurant sous la rubrique « Groupe et associés » correspondent pour l'essentiel à des comptes courant dont l'échéance est indéterminée.

2.2.4 Produits constatés d'avance

Libelle	Exploitation	Montants financiers	Exceptionnel
Locations facturées d'avance	345 492		

2.2.5 Charges à payer

Libellés	Montant
Congés provisionnés	26 093
Charges sociales provisionnées	14 351
Charges fiscales provisionnées	-
Emprunts et dettes assimilées	1 095
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	9 995
Banques	87
Concours bancaires courants	-
Factures à recevoir	10 469
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	3 438
Autres charges fiscales	51 514
Divers	33 420
TOTAL	150 462

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	2 188 936	-	2 188 936
Chiffre d'affaires net	2 188 936	-	2 188 936

Annexe page 12

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
		-819 866	39 805 420
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts		-819 866	39 805 420



Handwritten signature

5 Autres informations

5.1 Engagements assortis de sûretés réelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	Immeuble Le Bowling	132 K€
Hypothèque	Immeuble Limoges	80 K€
Hypothèque	Immeuble Givors	1 347 K€

5.2 Engagements financiers

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Contrat de capitalisation AXA	2 782 K€
Cession Créances Dailly	Créances de loyers	

5.3 Engagements assortis de sûretés personnelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)	Immeuble en construction	3 266 K€

5.4 Créances garanties par des sûretés réelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement sur crédit-vendeur	100 actions de la SASU Financière Internationale Monceau	19 173 K€



Handwritten signature

Besson & Cie
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 18 Avenue de l'Agriculture
63100 CLERMONT-FERRAND
323 390 047 RCS CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 26 887 208,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 887 208,68 euros
A titre de dividendes	453 798,00 euros
Soit 18,00 euros par action	
Le solde en totalité au compte "autres réserves"	26 433 410,68 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juillet 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 453 798,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Dividendes distribués : 453 798,00 euros, soit 18,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 453 798,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

Dividendes distribués : 453 798,00 euros, soit 18,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 453 798,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

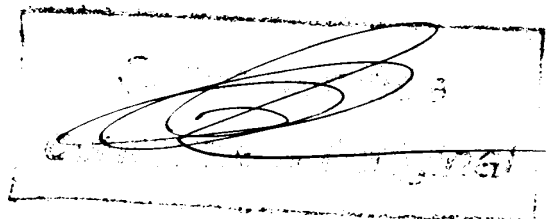
Dividendes distribués : 453 798,00 euros, soit 18,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 453 798,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président
Jean BESSON



SAS BESSON et Cie

Siret Clermont-Ferrand : 323 390 047

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2019

Aux Associés

Opinion

~~En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BESSON et Cie relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.~~

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé mon mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je porte à votre connaissance les appréciations qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Mes travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, des estimations retenues, ainsi que des informations fournies par l'annexe sur ces points.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Calmeque

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

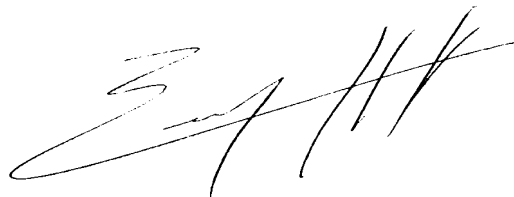
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Clermont Ferrand, le 14 juin 2020



Bernard AGRET

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Riom
2 avenue Michel Ange - 63000 Clermont Ferrand
tél : 06 80 46 13 09 --- courriel : bagret@free.fr

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société
- à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Handwritten signature